PROVINCE DE L'OGOOUÉ-MARITIME

UNION - TRAVAIL - JUSTICE

Le Maire



CERTIFICAT D'ENTRETIEN ET D'EDUCATION

Ordonnance N° 0010 / PR / MTPS du 6 / 10 / 76

Tél: (241) 56 81 60 - Fax: (241) 01 59 81 61

Je soussigné
Certifie que les enfants :
de :
et de :
sont à la charge de :
qui en assure la garde et l'éducation .
Fait à Port-Gentil, le

Signature du Parent